

**FMH**

Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte

Fédération des médecins suisses

Federazione dei medici svizzeri

Swiss Medical Association

## Communiqué de presse

Berne, le 15 avril 2005

### **La clause du besoin conduit à une pénurie de médecins**

**La FMH (Fédération des médecins suisses) s'attend à une pénurie future de médecins en Suisse, touchant diverses régions et spécialités médicales: une conséquence - entre autres - de la clause du besoin, cette mesure absurde qu'il est maintenant prévu de renforcer.**

Le fait que des autorisations de pratiquer pourtant déjà accordées puissent à l'avenir être annulées apparaît au corps médical suisse comme une nouvelle provocation. Il en va de même de la tentative du Conseil fédéral d'escamoter la nécessité évidente, reconnue par le Parlement, de permettre à de jeunes médecins travaillant à temps partiel de reprendre conjointement un cabinet tenu jusqu'alors par un seul collègue plus âgé.

C'est en substance ce que constate la FMH dans sa prise de position relative aux modifications qu'il est prévu d'apporter à l'ordonnance de juillet 2002 sur la «limitation de l'admission des fournisseurs de prestations à pratiquer à la charge de l'assurance-maladie obligatoire».

Même si elle est censée être levée en 2008, la clause du besoin mine gravement la motivation des jeunes médecins et leur confiance dans le monde politique. Il eût été souhaitable que la Confédération profite des trois premières années de cette mesure totalement inappropriée pour préparer une réglementation mieux apte à garantir la maîtrise des coûts. Ce d'autant plus qu'une étude ordonnée par le gouvernement lui-même atteste l'inadéquation de ladite mesure!

Pour la FMH, une chose est claire à l'issue de cette procédure de consultation: le blocage de l'accès à la pratique privée doit prendre fin en juillet 2005.

Renseignements:

Daniel Lüthi, chef de la communication de la FMH, tél. 031/ 359 11 50